Comité départemental
Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS
N°Siret : 447 821 182 00030

Compte rendu de la réunion du 19 avril 2024
Salle George Sand à Saleux

Présents : Ch. Driencourt, D. Dissais, M. Malivoir, L. Payen, B. Cordier, P. Derouvroy, J. Lebon, M. Fortrie, J. Estienne, JM. Petit, JP. Aubrun, L. Pouillart

Absents excusés : -
F. Cahagne, P. Sacleux, A. Malandain

Ordre du jour :

. Aides aux clubs
- Questions diverses
-

Cette réunion a pour objet principalement de déterminer l'aide financière accordée aux clubs qui organisent une manifestation inscrite sur le OIN.

En l'absence de notre président (arrivée prévue en cours de réunion), J. Estienne ouvre la séance à 18h.

- ***Aides aux clubs*** :

L'aide aux clubs pour 2023 a été de 3200 euros (randonnées, ouverture de saison, concentration départementale, assemblée générale) et attribuée selon certains critères indiqués sur la fiche statistique.

Cette aide a représenté une somme très importante au regard du retour de certains clubs envers notre CoDep et notre Fédération (AG, votes, communication sur la FFCT). De ce fait, il est décidé de revoir le montant des aides selon les critères indiqués ci-après.

Pour 2024 : Peu de changement sauf en ce qui concerne le nombre de participants, le montant maximum sera de 150 euros et nous tiendrons compte uniquement du nombre de cyclos; pas de modification pour les jeunes. Le versement toujours soumis au respect de la charte des organisations.

Arrivée de notre président à 18h30.

Pour 2025, nous prendrons en considération :

- Le vote à l' AG de la FFCT
- La participation et/ou vote (y compris vote par procuration) du président ou de l'un des membres du bureau du club à l'AG du CoReg
- La présence du président ou de l'un des membres du club à l'AG du CoDep ;
- L'invitation du CoDep aux AG des clubs ;
- La communication.

Il est vivement conseillé de consulter la charte des organisations sur le site du CoDep.

Le financement sera en rapport avec le montant des subventions que le CoDep percevra.

- ***Communication :***

P. Derouvroy : a assisté, en visio conférence , à une réunion sur le numérique. Le site fédéral fonctionne avec des difficultés. Est envisagé une refonte utilisant Word Press de base (pas de formation envisagée). Un nouveau kit de communication va être créé.

- ***Formation :*** *(voir p.j)*

Notre collègue J.P. Aubrun a réussi la formation spécifique de Délégué Sécurité. C'est un pas important vers le renforcement de la sécurité. Dommage qu'il soit le seul à s'en préoccuper.

- ***Jeunes : (****voir p.j)*

Félicitations aux jeunes cyclistes des Ecoles Françaises de Vélo du CoDep, les marcassins d'Hornoy et Englebelmer VTT pour leur participation au critérium départemental de la Somme.

Le critérium régional se déroulera à Féron le 29 juin.

- ***Tourisme :***

Vélomaritime le 18 mai : stand à St Firmin les Crotoy : J.P. Aubrun, P. Driencourt accompagneront B. Cordier.

Où en est la charte entre cyclos et agriculteurs ?

Une réunion, pour la carte des points nœuds à l'Est du département, est prévue le 22 mai (M. Fortrie y assistera).

P. Driencourt a participé à une réunion à St Riquier sur la traversée du Ponthieu. Les travaux débuteront à l'automne. Une mini inauguration est programmée le samedi 14 septembre 2024.

- ***Développement durable :***

Les bombes de traçage ont été réceptionnées mais petit souci de référence (la couleur n'est pas celle commandée) à suivre…

-***Ensemble à Paris*** : le groupe se réunira jeudi 25 avril à 18h à Saleux afin de finaliser le séjour.

Fin de séance à 20h.

Le Président

L. Payen

La secrétaire

D. Dissais

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

Comité départemental
Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS
N°Siret : 447 821 182 00030

CODEP 80 Cyclotourisme au pays de SOMME

Rapport Commission Formation

J'ai validé trois nouveaux initiateurs depuis votre dernière réunion !
Félicitations à **CAHAGNE Francis, FLANDRE François** et **FLANDRE Mina** pour avoir réussi leur stage technique lors de la mise en place du **SRAV à CORBIE**.
C'est un accomplissement remarquable.

Quant à **MALANDAIN Alain**, il est en attente de valider son stage technique lors des prochaines séances de **SRAV à CORBIE**. Je lui souhaite bonne chance !

Avec **11 initiateurs** dans les rangs du CoDep, nous avons une équipe solide pour promouvoir et soutenir les activités du cyclotourisme.

Continuons notre excellent travail !

Le 05 avril, la réussite de **Jean-Paul AUBRUN** à sa formation spécifique de Délégué Sécurité est une excellente nouvelle pour le CoDep. C'est un pas important vers le renforcement de la sécurité.

C'est préoccupant que **Jean-Paul** soit le seul à avoir cette préoccupation pour la sécurité.
La sécurité est une responsabilité collective et il est crucial que les délégués sécurité club soient formés et impliqués dans ces questions.
Il serait bénéfique d'encourager plus d'adhérents à suivre des formations similaires pour assurer une couverture plus large et une meilleure sensibilisation à la sécurité au sein du CoDep.

N°2/2024
Jacky ESTIENNE et Francis CAHAGNE
Délégué Départemental Formation – Moniteur Fédéral Vélo-Santé. *Departement80.formation@ffvelo.fr.-* *Site internet : http://somme.ffct.org*

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

Comité départemental
Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS
N°Siret : 447 821 182 00030

CODEP 80 Cyclotourisme au pays de SOMME

Rapport Commission Jeunes

Félicitations aux jeunes cyclistes des Écoles Françaises de Vélo du CoDep, les Marcassins d'Hornoy et Englebelmer VTT, pour leur participation au Criterium Départemental de la Somme !

Il est merveilleux d'entendre que l'événement a été marqué par une grande convivialité, un esprit d'effort et beaucoup de rires.
Un grand merci aux organisateurs et éducateurs du club des Marcassins d'Hornoy pour leur accueil chaleureux et leur dévouement à l'organisation de cet événement.
Il est clair que leur travail acharné a contribué à créer une expérience mémorable pour les jeunes participants, en alliant technique, théorie, mécanique et culture dans un environnement inspirant.

C'est dans ces moments de partage et d'apprentissage que l'esprit du sport et de la communauté brille vraiment.
Bravo à tous !

Dans un avenir Proche deux évènements seront proposés :

Concours National d'Éducation Routière des Jeunes à **PRAYSSAC (46)** du 8 au 12 mai.
Critérium National du Jeune Cyclotouriste à **PRAYSSAC (46)** aux mêmes dates.
Je ne pense pas que nos jeunes soient retenues

Je rappelle que nous sommes là pour vous venir en aide.

N°2/2024

Jacky ESTIENNE et Maurice FORTRIE
Commission Jeunes du CoDep SOMME.
Departement80-jeunes@ffvelo.fr.